



PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2021

CHARENTON-LE-PONT



Tous mobilisés pour le tri et l'environnement !



Calendrier hebdomadaire 2021

	OM	Emballages	Verre	Encombrants	Biodéchets
Lundi	●				
Mardi	●	●		●	Ecoles Valmy et Desnos
Mercredi					● Marché
Jeudi	●				● Ecole Valmy
Vendredi	●	●	●		● Ecole Desnos
Samedi	●				● Marché
Dimanche					

Ordures ménagères : De 17h30 à 22h30 sauf les voies Villa Bergerac, la rue de Paris (section piétonne) et l'île Martinet qui sont collectées entre 7h et 11h30

Emballages : De 7h à 13h

Verre : De 7h à 13h

Encombrants : De 6h30 à 13h

Biodéchets : Toute la matinée sur le marché alimentaire ainsi que devant les écoles Valmy et Desnos

Quand sont collectés les DEEE ?

Les déchets d'équipements électriques et électroniques désignent le matériel électroménager, tv, hi-fi, ordinateur... La collecte de ces déchets a lieu **le 1^{er} mardi du mois** sur toute la ville.



Et si vous les donnez sur www.marnebois-troc.fr ?

Vos déchets toxiques sont collectés en apports volontaires

Le camion planète pour les déchets toxiques est à votre disposition le **2^{ème} mercredi du mois place Aristide Briand** (avenue Jean Jaurès) et le **4^{ème} samedi du mois place Henri d'Astier** (quartier de Bercy), de 8h30 à 12h30 sauf au mois d'août.

Comment bien trier mes déchets ?

BAC VERT : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 !



! La vaisselle, les ampoules, et les éclats de miroir et de vitre **ne doivent pas être déposés dans le bac vert**. Vous pouvez les apporter en déchèteries.

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vrac**.

! Il faut 400 ans avant que le plastique ne disparaisse, alors qu'avec 4 bouteilles recyclées on en fabrique 3 !

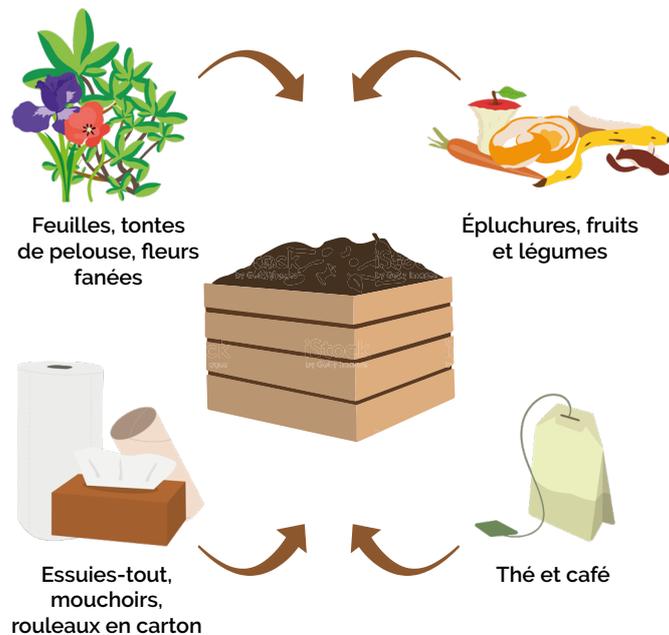
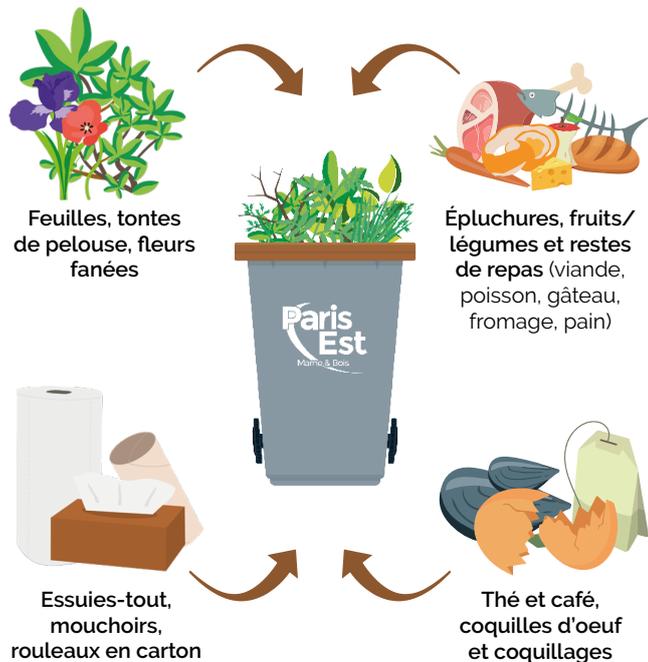


BAC MARRON ET COMPOSTEUR : BIODÉCHETS

Vous pouvez effectuer votre demande de **bioseau** auprès du service des déchets et de l'environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr. Ils sont également disponibles aux services techniques de la ville, situés 49 rue de Paris du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15.

Le Territoire met aussi à votre disposition des **composteurs gratuitement** avec une distribution et un suivi par un maître composteur.

Il vous est également possible de déposer vos **déchets verts au cimetière Valmy**.



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est exclusivement réservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !



Ce qu'il reste après avoir fait le tri

! Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.

Que faire de mes encombrants ?

Avant de déposer vos encombrants pour une collecte ou de les déposer en déchèteries, pensez à :

1. Les réparer

Il existe toute sorte de moyens pour réparer vos meubles, vos vêtements, vos équipements électriques. Si des pièces sont trop abimées n'hésitez pas à les remplacer, ce qui pourrait même apporter de la modernité.

2. Les réemployer

Donnez une seconde vie à vos objets et laissez place à votre imagination pour les transformer.

3. Les recycler

Si vous ne pouvez ni les réparer, ni les réemployer, recyclez-les ! Plusieurs options s'offrent à vous :

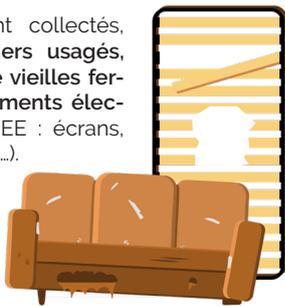
- **Camion de collecte Emmaüs** : Récupère vos bibelots, petits meubles, vêtements, jouets en bon état d'usage le 2^{ème} samedi du mois place Aristide Briand et le 3^{ème} samedi du mois place Henri d'Astier (devant le Centre Commercial Bercy II)
- **Terracycle** : Collecte vos instruments d'écriture (stylos bille et plume, feutres, surligneurs, effaceurs...) dans les points d'apport volontaires situés à l'Hôtel de Ville (48 rue de Paris) et au Centre administratif Sully (16 rue de Sully)
- **www.marnebois-troc.fr** : Cette plateforme d'annonces permet aux habitants du Territoire d'échanger, donner ou mettre en vente des objets et meubles

Collecte des encombrants

L'enlèvement de vos encombrants se fait aussi **sur rendez-vous** en appelant le **01 30 06 87 97**. Votre interlocuteur vous demandera d'indiquer la **nature de votre dépôt**, vous fixera une **date de passage d'enlèvement** (sous 48h) et vous communiquera un **numéro à afficher** sur vos encombrants. Ces derniers sont à déposer **la veille** (après 19h) de la date fixée.

Les encombrants qui seront collectés, seront composés de **mobiliers usagés, de sommiers, de matelas, de vieilles ferrailles** et de **déchets équipements électriques et électroniques** (DEEE : écrans, ordinateurs, électroménagers,...).

Les **déchets ménagers spéciaux** (DMS : peintures, solvants, ampoules, ...) doivent être déposés au camion planète.



Les **autres déchets** (plâtre, gravats, végétaux, etc.) doivent être portés à la **déchèterie**.

Dépôt limité à **1 m³, 50 kg et 2 m** maximum.

Déchèteries du Territoire



h tierie
omainville

reux
arne

Bry-
sur-Marne

Villiers-
sur-Marne



ny-
ne



D CH TERIES FIXES



D CH TERIES MOBILES

D ch teries fixes

Ouvertes du lundi au vendredi
de 8h30   12h et de 13h30   17h
Horaires variables le week- end

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 84 voie Sonia Delaunay
- Egalement ouverte le samedi
de 9h   12h et de 13h30   17h

FONTENAY-SOUS-BOIS

- 320 avenue Victor Hugo
- Egalement ouverte le samedi
de 9h   12h et de 13h30   17h et le
dimanche de 9h   13h

NOGENT-SUR-MARNE

LE PERREUX-SUR-MARNE

- 177 rue de Metz
- Egalement ouverte le samedi
de 9h   12h et de 13h30   18h

SAINT-MAUR-DES-FOSS S

- 9 avenue Denis Papin
- Egalement ouverte le samedi
de 9h   12h et de 13h30   17h et le
dimanche de 9h   13h

D ch teries mobiles

SAINT-MAND 

- 1^{er} samedi du mois - 9h-13h - Rue Cailletet
- 3^{ me} mercredi du mois - 9h-13h - Place de la Lib ration

VINCENNES

- 2^{ me} samedi du mois - 9h-13h - Place Renon
- 3^{ me} samedi du mois - 9h-13h - Place Carnot
- 4^{ me} mercredi du mois - 14h-18h - Place Diderot

Autre d ch terie

ROMAINVILLE

- 62 rue Anatole France
- Ouvert tous les jours sauf le 1er mai
- Les dimanches et jours f ri s : 8h00   16h45
- Horaires d'hiver (1er octobre au 31 avril) : Du lundi au
samedi : 8h00   19h45
- Horaires d' t  (2 mai au 30 septembre) : Du lundi au
samedi : 8h00   20h45

i

Les d ch teries sont ferm es les jours f ri s.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire
sur pr sentation d'une **pi ce d'identit ** et d'un
justificatif de domicile de moins de 6 mois.
Chaque foyer est limit    un d p t de 1 m³ par
semaine avec un poids maximum de 70 kg.



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 510 000 habitants
1 Place Uranie 94340 Joinville-le-Pont
www.parisestmarnebois.fr

Contact : 01 48 71 59 13 - environnement@pemb.fr